



# Indicateurs structurels pour des systèmes inclusifs au sein et autour des écoles

RÉSUMÉ



Erasmus+

Ce document a été préparé pour la Commission européenne; néanmoins, il reflète uniquement l'avis des auteurs et la Commission ne saurait être tenue responsable de toute utilisation qui serait faite des informations qu'il contient.

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses  
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit (\*):**

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2017

ISBN 978-92-79-61979-3

doi: 10.2766/390612

© Union européenne, 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

**Veillez citer cette publication comme suit :**

Downes, P.; Nairz-Wirth, E.; Rusinaitė, V., *Structural Indicators for Inclusive Systems in and around Schools*, NESET II report, Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2017. doi: 10.2766/390612.

**AUTEURS :**

- **Paul Downes**, *Institute of Education* (institut d'éducation), Université de la ville de Dublin
- **Erna Nairz-Wirth**, *Vienna University of Economics and Business* (Université d'économie et des affaires de Vienne)
- **Viktorija Rusinaitė**, PPMI

**PAIRS RÉVISEURS :**

- **Jana Huttova**, coordinatrice scientifique du réseau NESET II, consultante et conseillère externe de l'*Open Society Foundation* (OSF)
- **Dolf van Veen**, professeur en éducation urbaine et politique de la jeunesse, Université de Nottingham et *Windesheim University*

**ÉDITEUR LINGUISTIQUE :**

- **Jonathan Boyd**, relecteur/correcteur freelance

**REMERCIEMENTS :**

Nous souhaitons remercier les membres des groupes de travail ET2020 sur l'école (2014-15) et (2016) qui nous ont fait part de leurs commentaires sur les versions préliminaires des indicateurs structurels et ont proposé leurs visions concernant les domaines prioritaires pour leurs pays. Nous tenons également à remercier les représentants de l'Association européenne des parents d'élèves, de l'OBESSU (Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens) et du Cedefop qui nous ont fait part de leurs commentaires sur les versions préliminaires des indicateurs structurels. Nous adressons une mention spéciale à Melanie Fraisl, du groupe des sciences de l'éducation à l'Université d'économie et des affaires de Vienne, pour son travail de recherche de fond. Un grand merci également à Franziska Lessky, Valerie McLoughlin et PPMI pour leur soutien. Les auteurs sont responsables de toute erreur ou omission ainsi que des visions exprimées dans ce rapport.

**DONNEUR D'ORDRES :**



Public Policy and Management Institute  
50 av. Gedimino, LT - 01110 Vilnius, Lituanie  
Tél. : +370 5 2620338 Fax : +370 5 2625410  
[www.ppmi.lt](http://www.ppmi.lt)

**À PROPOS DES AUTEURS**

Le **Dr. Paul Downes** est maître de conférences en éducation (psychologie) et directeur de l'*Educational Disadvantage Centre* (centre pour le handicap éducatif) de l'Université de la ville de Dublin, en Irlande. Il a occupé divers rôles consultatifs d'expert pour la Commission européenne, notamment pour les groupes de travail sur la politique scolaire. Il a été chargé de recherche invité au *Lauterpacht Centre for International Law* (centre Lauterpacht pour le droit international) de l'Université de Cambridge, membre du groupe consultatif d'experts du Sénat et du Parlement irlandais sur le décrochage scolaire, conseiller pour le rapport de la *National Disability Authority* (autorité nationale irlandaise pour le handicap) sur le harcèlement et consultant pour l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Publié dans le monde entier sur des sujets aussi variés que la psychologie, l'éducation, le droit, la philosophie, l'anthropologie et la politique sociale, il a donné des conférences et il a été invité à faire des présentations dans plus de 20 pays, y compris dans le cadre de la Présidence de l'UE. E-mail : [paul.downes@dcu.ie](mailto:paul.downes@dcu.ie)

Le **Prof. Erna Nairz-Wirth** est professeur associé et responsable du groupe des sciences de l'éducation à l'Université d'économie et des affaires de Vienne. Elle a conçu, mené et publié de nombreuses études sur les thèmes de l'éducation et de l'inégalité et est une spécialiste des parcours éducatifs, du décrochage scolaire, du développement de l'école, des bonnes pratiques dans la prévention du décrochage et de la professionnalisation des enseignants. Elle a un rôle d'expert en matière de décrochage scolaire aux niveaux national et international et participe au comité de rédaction de l'*European Toolkit for Schools* (boîte à outils européenne pour les écoles). Elle apporte également son expertise dans le cadre du projet *RESL.eu - Reducing Early School Leaving in Europe* (FP7 - réduction du décrochage scolaire en Europe) en tant que partenaire et membre du consortium, et a donné une conférence sur le décrochage scolaire à l'occasion de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE en 2015. E-mail : [erna.nairz-wirth@wu.ac.at](mailto:erna.nairz-wirth@wu.ac.at)

**Viktorija Rusinaitė** est doctorante en sciences politiques à l'Université Vytautas-Magnus, en Lituanie. En tant que chercheuse, elle a travaillé avec PPMI et l'Université Vytautas-Magnus et a contribué à divers projets portant sur les domaines de l'éducation et de la culture commandés par la Direction générale pour l'éducation et la culture et les ministères nationaux. E-mail : [viktorija.rusinaite@gmail.com](mailto:viktorija.rusinaite@gmail.com)

## RÉSUMÉ

Des éléments probants au niveau international indiquent que les systèmes scolaires doivent opérer un changement afin de prévenir le décrochage scolaire et améliorer l'inclusion sociale dans l'éducation et la société. Les décideurs politiques et les acteurs de l'école ont besoin d'outils pratiques pour les assister dans ce processus, rendu d'autant plus urgent par le principal objectif de l'UE2020 : la réduction du décrochage scolaire. Ce rapport développe de tels outils pratiques ; il est conçu pour éclairer les politiques stratégiques et pratiques en proposant un cadre innovant d'indicateurs structurels pour la prévention du décrochage scolaire et l'inclusion à l'école. Il est basé sur des documents politiques majeurs du Conseil européen et de la Commission européenne traitant de la prévention du décrochage scolaire, ainsi que sur la Déclaration de Paris 2015 à propos de la promotion de valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination à travers l'éducation, avec une attention particulière à la marginalisation sociale. La recherche internationale récente et les contributions d'un certain nombre d'acteurs politiques clés viennent compléter ces documents politiques majeurs.

L'inclusion dans l'éducation, considérée plus globalement comme la création de systèmes inclusifs au sein et autour des écoles, se concentre sur des environnements d'apprentissage favorables et de qualité, sur des écoles et des salles de classe accueillantes et bienveillantes, et sur la prévention des discriminations. Elle répond aux besoins des élèves de façon holistique (sur les plans émotionnel, physique, cognitif et social) et reconnaît leurs talents individuels ainsi que leurs différentes voix. Elle est ouverte au dialogue avec les parents et à leur participation active, ainsi qu'à des équipes et des agences multidisciplinaires plus larges. Les systèmes inclusifs au sein et autour des écoles mettent particulièrement l'accent sur les besoins différenciés des groupes marginalisés et vulnérables, y compris ceux présentant un risque de décrochage scolaire et d'aliénation sociale.

Le cadre proposé d'indicateurs structurels pour le développement de systèmes inclusifs s'applique à la fois au niveau politique national et au niveau scolaire. Les domaines généraux clés examinés dans ce rapport incluent une approche globale de l'école pour le développement de systèmes inclusifs, ainsi que les qualités d'encadrement des enseignants et de l'école pour des systèmes inclusifs au sein et autour des écoles. Des questions macro-structurelles de même que la promotion de l'intégration systémique des politiques et pratiques sont également abordées. Les autres thématiques clés de ce rapport incluent notamment une perspective multidisciplinaire sur les questions de santé et de bien-être dans l'éducation, sur la promotion de l'implication des parents et du soutien familial et sur la réponse aux besoins des individus et groupes particulièrement vulnérables. Ces chapitres thématiques viennent soutenir les indicateurs structurels avec des éléments internationaux probants, qui s'ajoutent aux documents politiques européens.

Les indicateurs structurels sont soutenus par dix principes clés pour des systèmes inclusifs au sein et autour des écoles et sont basés sur des documents politiques européens, des principes juridiques et la recherche internationale. Ces dix principes incluent notamment : une *Attention à l'échelle du système* sur le traitement des blocages systémiques en tant que barrières et sur les soutiens systémiques ; une *Approche holistique* qui reconnaît les besoins sociaux, émotionnels et physiques des élèves et pas seulement leurs besoins scolaires et cognitifs ; et un principe d'*Égalité et de non-discrimination* qui reconnaît que différents groupes peuvent avoir besoin de soutiens supplémentaires dans un environnement respectueux dépourvu de préjugés. Le principe de *Voix des enfants* requiert un engagement envers les préoccupations touchant directement au bien-être des enfants, en tenant compte de leur âge et de leur maturité. Le principe de *Construction sur les atouts* remet en question les étiquettes négatives associées aux groupes vulnérables en allant au-delà de la simple prévention et en cherchant à la place à promouvoir la croissance. Le principe de *Participation active des parents* à

*l'école* requiert une orientation stratégique sur les parents marginalisés. Le principe de *Différentiation* reconnaît que des niveaux de besoin différents requièrent des stratégies de prévention différentes, y compris pour les élèves et familles confrontés à un risque modéré et à un besoin chronique. Le principe de *Multidisciplinarité* reconnaît le besoin d'une réponse multifacettes pour les élèves marginalisés présentant des besoins complexes ; les groupes marginalisés sont ceux confrontés à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ceux présentant un risque de décrochage scolaire, ceux confrontés au harcèlement, à des difficultés relevant de la santé mentale et/ou présentant des besoins éducatifs spécifiques, ainsi que certains groupes de migrants et certaines minorités ethniques. Le principe de *Représentation et participation des groupes marginalisés* implique une orientation distincte sur les processus et structures pour leur représentation et leur participation. Le principe de *Apprentissage tout au long de la vie* met l'accent sur des méthodologies d'apprentissage actives pour les questions de citoyenneté active, d'accomplissement personnel et social, de dialogue interculturel entre communautés, de pauvreté et d'inclusion sociale, ainsi que d'emploi.

Le cadre des indicateurs structurels pour des systèmes inclusifs au sein et autour des écoles est développé selon deux outils, l'un destiné aux décideurs politiques nationaux, l'autre destiné aux écoles. Ces outils peuvent être utilisés comme des approches d'auto-évaluation vérifiable, et potentiellement également à des fins d'évaluation externe comparative afin de soutenir le développement des systèmes d'éducation inclusive dans toute l'Europe.

Ce cadre de conditions favorables au développement du système scolaire constitue un point de référence pour la prise de décision stratégique. Il n'a pas vocation à être statique ni gelé dans le temps, il doit plutôt être considéré comme un point de référence dynamique et durable pouvant être sujet à des ajouts et des révisions au fil du temps, au niveau local comme au niveau national.

## COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

### Publications gratuites:

- un seul exemplaire:  
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- exemplaires multiples/posters/cartes:  
auprès des représentations de l'Union européenne ([http://ec.europa.eu/represent\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/represent_fr.htm)),  
des délégations dans les pays hors UE ([http://eeas.europa.eu/delegations/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm)),  
en contactant le réseau Europe Direct ([http://europa.eu/europedirect/index\\_fr.htm](http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm))  
ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (\*).

(\*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

### Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

